



ENFANTS SCOLARISES A ESLETTES

	Nom Prénom	Date de Naissance	Ecole et Classe	Régime Alimentaire
1er Enfant				<input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Autre :
2ème Enfant				<input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Autre :
3ème Enfant				<input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Autre :

Eslettes, le

Signatures responsables légaux :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par Monsieur le Maire de la commune d'ESLETTES sis au 12 rue des Lilas 76710 ESLETTES pour la réalisation du traitement des informations liées à l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs, de la facturation des prestations de garderie et du restaurant scolaire.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie (Article L.227-4 et R.227-1 du code de l'Action Sociale et des Familles).

Les données sont exclusivement destinées à la mairie d'ESLETTES et ne sont transmises à aucun tier.

La durée de conservation des images n'excèdera pas deux ans.

Les données liées à l'inscription sont conservées pendant dix ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez nous contacter à mairie-eslettes@wanadoo.fr ou 12, Rue des Lilas 76710 ESLETTES.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

(*) L'accès à CAFPRO reste facultatif ; la non-fourniture du numéro ou de l'attestation de quotient familial aura pour conséquence l'application du tarif le plus élevé.

MAIRIE D'ESLETTES
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 Liberté Egalité Fraternité
 12 rue des Lilas
 76710 ESLETTES

Tél : 02 35 33 71 38 Fax : 02 35 33 27 82
 Courriel : mairie-eslettes@wanadoo.fr

RESPONSABLES LEGAUX

	COORDONNEES DE LA MÈRE	COORDONNEES DU PÈRE
Nom/Prénom des parents du 1er Enfant :		
Nom/Prénom des parents du 2ème enfant :		
Nom/Prénom des parents du 3ème enfant :		
SITUATION FAMILIALE		
ADRESSE COURRIEL ENVOI FACTURES RESTAURATION & GARDERIE & ACM (En lettres majuscules)		
DATE ET LIEU DE NAISSANCE		
ADRESSE POSTALE		
NOM DE L'ORGANISME D'AFFILIATION SECURITE SOCIALE (CPAM ou Caisse spécifique)		
NOM DE LA MUTUELLE		
NOM DU REGIME D'APPARTENANCE (CAF, MSA...)		
(*) NUMERO D'ALLOCATAIRE CAF (ou fournir document « Attestation de quotient familial »)		

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Tranche	Barème	Participation des Familles

ASSURANCES

-Assurance Scolaire de Responsabilité Civile et Individuelle : (joindre obligatoirement une copie de l'attestation d'assurance scolaire en cours de validité)

Nom de l'assurance : Numéro de Contrat :

Adresse :

-Assurance Santé : (joindre copie de la carte mutuelle en cours de validité)

Nom de l'assurance : Numéro de Contrat :

Adresse :

SANTÉ (joindre obligatoirement la fiche sanitaire pour chaque enfant)

-En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La fiche de renseignements est remise au médecin. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir seul de l'hôpital.

-En dehors d'une maladie chronique, un handicap ou un projet d'accueil individualisé (PAI), les enfants malades ne seront pas accueillis. Il n'est pas autorisé de donner de médicaments sans ordonnance médicale.

-En cas d'accident, la commune s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous communiquant les numéros suivants :

Père : Tél domicile, portable et travail	Mère : Tél domicile, portable et travail	Autre personne à contacter : Nom, Lien (Grands-parents, oncle...), Téléphone

DROIT A L'IMAGE (Cocher votre choix)

Je, soussigné,, représentant(e) légal du/des mineur :

- Autorise la publication d'images de mon/mes enfant(s) qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées par la commune d'Eslettes dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, de la Garderie ou des Mercredis sur les supports suivants (cocher les supports autorisés) :

- Blog
- Page Facebook
- Presse
- Bulletin Municipal
- Site internet de la commune

La durée de conservation des images ne pourra excéder 2 ans.

- N'autorise pas la publication d'images de mon/mes enfant(s).

ACCUEIL / AUTORISATIONS DE SORTIE

	Ecole Maternelle Claudine Guérin	Ecole Élémentaire Denis Diderot		
		Garderie	Mercredis	ACM
	Pas de décharge possible	Principe : Pas d'autorisation de venir et de quitter seul la garderie-Mercredis-ACM		
		J'autorise mon enfant âgé d'au moins 8 ans à rentrer seul contre décharge écrite (Rayer la mention inutile)		
1er Enfant :		OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
2ème Enfant :		OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON
3ème Enfant :	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	
	Indiquer par écrit les adultes responsables pour prendre en charge l'enfant à la sortie :			
1er Enfant :				
2ème Enfant :				
3ème Enfant :				

REGLEMENTS

Je, soussigné, déclare :

- Avoir pris connaissance des différents règlements
- Avoir reçu un exemplaire de ces règlements
- Accepter les termes de ces règlements

DOCUMENTS A FOURNIR

Veuillez fournir tous les documents suivants, afin de compléter ce dossier :

- Copie des vaccinations de chaque enfant faisant apparaître les vaccinations obligatoirement à jour ou, dans le cas échéant, un certificat médical de contre-indication.
- Attestation d'assurance scolaire
- Les différents règlements dûment signés
- Une fiche sanitaire par enfant